FRC 3,24271 (L.M. - 2089) 276 24271

ESSAI

SUR LA MORALE,

Case FRC 12607

SUIVI

D'UN NOUVEAU PLAN D'ÉDUCATION NATIONALE;

PAR JACQUES MIGNARD.

PRÉSENTÉ A LA CONVENTION NATIONALE,

le 18 septembre 1793 (vieux stile).

SECONDE EDITION,

Revûe, corrigée et augmentée d'un Chapitre sur la Marine, le 30e. jour du premier mois de l'an second de la Républ. Française.

A PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, rue Montmartre, No. 100 et 106, vis-à-vis celle du Jour.

N. B. *La vraie Edition est marquée de la griffe de l'Auteur.*

Le Prix est de 25 sols, franc de Port

427

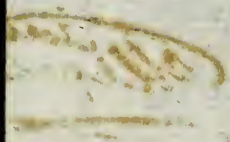

A LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS LÉGISLATEURS,

TOUT bon Français doit non-seulement concourir de ses forces ; mais encore consacrer son étude et son savoir, au bonheur de sa patrie. L'idée de ce devoir, profondément gravée dans mon cœur, m'a décidé a vous présenter un Essai sur la Morale, suivi d'un nouveau Plan d'Education Nationale. Je n'ai point cherché a embellir mon ouvrage des fleurs de la Rhétorique et de l'éloquence ; je laisse le clinquant du style et l'harmonie des phrases, à ceux qui veulent parer le mensonge. C'est au bon que je m'attache, et comme la vérité, beau de ses seuls attraits, il peut être présenté nud. Je soumets mon travail à vos lumières. Au moins j'espère que

vous approuverez la pureté de mon cœur et de mes intentions, et si j'étais assez heureux pour vous avoir présenté quelques idées utiles au bonheur de la nation, mes vœux seraient accomplis.

Signé JACQUES MIGNARD.

ESSAI
SUR LA MORALE,

SUIVI

D'UN NOUVEAU PLAN D'ÉDUCATION NATIONALE.

Il n'y a pas d'autre Enfer que les remords.
Il n'y a pas d'autre Paradis que les jouissances du cœur.

Dans l'état de société.

La prison ou la mort est la punition du Citoyen coupable.
L'estime et l'amour des hommes sont la récompense du bon Citoyen.

CHAPITRE PREMIER.

De la Morale de Jésus, considérée comme la source de plusieurs maux.

Les enfans d'Adam devaient tous être heureux. Cependant ils sont environnés de maux. A quoi donc attribuer la misère et les chagrins qui les accablent sur cette terre et qui les poursuivent jusqu'au fond du cœur, par la crainte des tourmens qui les attendent dans un autre monde prétendu? A la superstition, qui a déchiré la race humaine dès sa naissance, et qui, aidée dans sa fureur par les fausses maximes d'une philosophie perfide, d'une morale insensée, continuellement mise en crédit par l'intérêt avide et l'éloquence ambitieuse, voulait dévorer tous les peuples. La superstition éloigne donc du bonheur. Voici la morale qui y ramène; c'est la seule qui doive être prêchée au genre humain.

451

Tous les grands philosophes se sont écriés : *Il est un être suprême.* Cicéron et Plutarque, ont dit : *Le crime porte avec lui sa punition.* Voilà les deux seules vérités à présenter aux hommes, c'est de là que dérive le seul code moral des peuples. La première vérité n'a de preuves que celles du sentiment, la seconde est écrite dans les fastes des nations. Ouvrons en effet l'histoire, nous y trouverons à chaque page cette preuve si sensible.

Voyons d'abord le peuple hébreux. Avant Moïse, livré à la débauche, à l'intempérance, à la mauvaise foi, il paya, par un esclavage long où le conduisit sa molesse, et par le tourment d'une lèpre hideuse et sans cesse dévorante, les vices auxquels il s'était abandonné. Mais Moïse leur montra la morale et tant qu'ils la suivirent, ils connurent le bonheur. Si, en quittant l'histoire générale du peuple, nous prenons l'histoire particulier d'un homme ou d'une famille, nous trouverons la même vérité. Les malheurs de Job vinrent de ses déréglemens, n'en pouvons nous pas dire autant de David? Dans son Ps. 37, v. 4. : *Votre colère*, dit-il à Dieu, *n'a rien laissé de sain dans ma chair, mes os n'ont point de repos à la vue de mes crimes.* Si, en parcourant ainsi l'histoire, nous arrêtons un instant nos regards indignés sur l'existance des tyrans Romains, nous les verrons tous punis de leurs déréglemens, de leurs crimes, par leurs déréglemens et leurs crimes mêmes. Ne voyons nous pas Maximilien couvert d'ulcères, attaqué de maladies incurables et rongé de douleurs sans relache? Nous pouvons dire de même d'Auguste et de Tibère. Néron, l'horrible Néron, dont on ne peut écrire le nom sans frémir d'indignation et d'horreur, fut-il heureux? Ses tourmens et ses remords sont aussi célèbres, que ses forfaits; il est inutile de s'y arrêter.

Mais qu'est-il besoin d'aller chercher dans l'antiquité des preuves de la vérité que nous avons annoncée. Jettons les yeux sur nous-mêmes, et regardons notre histoire vivante. Les châtimens sévères sont tombés sur les oppresseurs, ces châtimens sont nés de l'excès du crime; et même les indignes ministres d'un dieu n'ont point échappé à la vengeance, les remords, châtiment de la nature, poursuivent ceux qui sont échappés au châtiment de la société.

Par-tout nous voyons donc écrit, *que le crime porte avec lui sa punition.*

Elle est donc bien perfide cette morale, qui a voulu que le crime ne portât plus avec lui sa punition, qui a cherché à détruire les tourmens qui arrêtaient son audace, à assurer son impunité et a justifier ses excès par l'impunité et même par la récompense. Et où se trouve cette morale odieuse? Dans le livre de Jésus. C'est lui, c'est cet homme, dont la simplicité et l'ignorance ont préparé tant de maux à l'Univers en offrant aux ambitieux un vaste champ à leur audace, qui a dit: *Faites le bien pour le mal*; c'est-à-dire, couronnez le vice, applaudissez aux forfaits; soyez le protecteur du méchant, de l'esclave, de l'oppresseur inique. Que deviendrait le monde entier, la société, les nations et la France, si une telle maxime était consacrée? Ce qu'ils, deviendraient? Qu'on en juge d'après ce que nous avons vu depuis que cette maxime est professée; des monstres s'en sont servi pour opprimer les peuples, auxquels ils disaient en les enchaînant: *Faites le bien pour le mal*, c'est-à-dire, donnez vos richesses à ceux qui vous tourmentent, abandonnez vous entièrement à ceux qui vous égarent, perissez pour soutenir ou venger ceux qui veulent vous tyranniser. Et delà ces guerres civiles, ces massacres horribles sur lesquels nous nous hâtons

de baisser le voile que nous voulions soulever un instant. Soyons satisfaits, ces horreurs sont vengées en partie. Les prêtres disparaîtront du milieu de nous avec la fausse morale : *Le crime porte sa punition*, et cette sentence se réalise sur eux. Le peuple Français donnera l'éveil à tous les autres peuples, et ces peuples verront que la morale des prêtres ne peut faire que des dupes et des malheureux, qu'ils ne savent que l'art de persuader par de faux principes, qu'ils ne se couvrent d'habits mystiques que pour se rendre perfidement respectables, qu'ils travestissent les phénomènes de la nature en miracle, qu'ils s'attribuent les pouvoirs de l'Etre-Suprême, tout cela pour gouverner une partie du genre humain et voler l'autre. Mais consolons-nous, ils n'échappent point à la punition du crime, et les remords nous vengent de leurs forfaits ; malgré le calme apparent qu'ils affectent, ils ne sont pas moins tourmentés intérieurement. Ils ressemblent à ce Lacédémonien qui tenant caché sous sa robe un renard qu'il avait dérobé, aima mieux se laisser dévorer les entrailles, que d'avouer son vol. On pourrait les comparer encore à ce père de famille qui perdait sa fortune au jeu avec une tranquillité et un sang-froid étonnant. Quelques uns de ses amis s'apperçurent de son indifférence et lui en témoignèrent leur surprise, voyez leur répondit-il, en retirant de son sein sa main pleine de chair ensanglantée qu'il s'était arrachée pendant le jeu ; voyez si je perds ma fortune de sang-froid. Les prêtres la gagnent par le crime, voilà toute la différence. Mais ils disparaîtront avec le règne de Jésus, et l'homme dégagé de préjugés et débarassé de la fausse sagesse, parviendra au bonheur social dont il était loin.

CHAPITRE

CHAPITRE II.

De l'Homme, considéré dans sa nature.

Lorsque l'Etre-Suprême a créé l'homme, il lui a donné la raison qui lui laisse la liberté de suivre la vertu, de rechercher la vérité et de se conduire avec prudence. En dépit de quelques uns de nos philosophes, l'homme est naturellement bon puisque ses premiers penchans sont pour le bien.

Il voit très bien que devant ses pas se présentent deux routes : celle du bien, celle du mal; la première aboutit à la récompense de la vertu, qui est le bonheur, la prospérité et la tranquillité; l'autre route conduit à l'opprobre et on y rencontre à chaque pas, les remords, enfin la destruction.

Il est très-certain que l'homme se porte généralement à suivre la première route; s'il s'en écarte ce n'est point son cœur qui l'égare, ce sont des impulsions coupables qui l'entraînent : c'est vous, prédicateurs de fausse morale, qui le perdez; cessez donc des sermons insensés qui l'arrachent au bien que lui inspirait la nature, et le conduisent d'égaremens en égaremens, de préjugés en préjugés, et le poussent aux portes du désespoir; vous osez souvent dans votre frénétique audace lui reprocher des crimes qui n'existent que dans vos intentions perfides; osant vous dire les interprêtes de l'Etre-Suprême, vous le menacez de sa colère; vous le défigurez cet Etre-Suprême aux yeux de ses créatures; vous l'environnez de vos passions et vous dites : *voilà son dieu, ô homme!* tandis que ce n'est que le monstrueux assemblage de vos imaginations coupables. Mais vos crimes sont inutiles actuellement; vous êtes découverts; vous n'êtes plus dangereux; vous voulez

rendre l'homme stupide pour le tromper ; mais l'homme ouvre les yeux et vous n'êtes déjà plus.

CHAPITRE III.

Où l'on traite de la vertu qui existe en France, et particulièrement dans Paris.

PARIS, première ville du plus beau pays de l'univers, renferme environ un million d'habitans. Depuis nombre de siècles, *la fausse morale* a été prêchée dans son sein avec toute l'éloquence possible. Mais la raison naturelle des habitans, plus forte que tous les prestiges de l'éloquence, les a empeché de s'abandonner entièrement à la perfidie de la morale et des moralistes. Déjà le renversement des Jésuites nous présageait une réforme plus importante encore. Cet évènement que la philosophie, plus encore que la politique, avait préparé, éclaira les hommes qui vouloient sincèrement la vérité. Tous reconnurent bientôt, aidés des lumières de la saine raison, que ceux que l'on voyait dans les temples catholiques n'étaient que des esprits, ou faibles, ou trompés, ou trompeurs. La plupart des crimes envers la société n'ont été commis que par des dévots, la plupart des banqueroutes frauduleuses n'ont été faites que par des gens revêtus en apparence de la plus grande dévotion afin de s'attirer le crédit public. Mais actuellement Paris, sans dévotion, n'offre-t-il pas mieux l'exemple des vertus? ne peut-on pas aller chez la plupart des marchands, fournisseurs, ouvriers de cette ville, et leur confier à yeux fermés sa bourse ou son porte-feuille. Ils ne prendront que ce qui leur revient, ou la somme dont on est convenu; et si vous

les payez vous-même, et que par erreur vous leur donniez trop, ils auront autant d'empressement à vous rendre ce trop, qu'ils en auraient à vous le demander, si vous ne leur aviez pas fait leur compte. Je puis dire que le grand nombre des habitans de Paris pense et agirait ainsi dans l'occasion. Si nous voyons se commettre quelque vol et quelque friponnerie, c'est le plus souvent par des gens sans aveu, et qui n'ont ni parens, ni patrie, et qui ne craignent pas l'infamie, comme il se pratiquait dans l'île Saint-Eustache avant que l'amiral Rodney ne l'eût prise en 1781.

Il est à Paris des maisons qui contiennent deux ou trois cents personnes.

Y reconnaît-on quelques filous ou vagabons? Le propriétaire ou le principal locataire se donnera bien de garde de leur louer, et s'il s'y introduit quelqu'un d'entr'eux, il faut bien qu'il fasse comme les autres, et qu'il cache ses mauvaises intentions, car quel hôte voudrait le recevoir?

Nous dira-t-on que les citoyens de Paris ont des ouvriers, domestiques, servantes qui mènent des vies scandaleuses et déréglées, et qu'ils ne l'ignorent point? Nous leur prouverons facilement le contraire. Un particulier de Paris qui occupe soit ouvriers, domestiques ou servantes, leur permet-il de fréquenter les lieux de débauches, d'attirer chez lui la prostitution; ils en seraient bientôt chassés et ne trouveraient plus d'occupation. S'il se trouve que quelques filles entraînées au vice, ne puissent supporter cette vertu si nécessaire et si recherchée dans la société, elles sont obligées de se cacher dans des rues obscures et d'être privées de parens, amis, connaissances, et en général de toute la société. Ces mêmes filles qui vivent dans la prostitution, et la plupart des hommes qui les fréquentent, sont à la

race humaine ce que sont les hiboux et les chauve-souris comparés aux autres oiseaux ; ils n'osent se montrer de jour. De quels remords de pareils êtres ne doivent pas être tourmentés? Mais ils servent à nous montrer encore à quel point en sont les mœurs, puisque ces mêmes personnes n'ont aucune communication avec les citoyens respectables. Nous dira-t-on que ces filles se promènent dans les rues et dans les jardins publics avec l'enseigne de la prostitution, et que l'homme honnête s'empresse à leur donner le bras et les complimenter ? C'est le contraire. Si elles paraissent sous d'autres habits et qu'elles soient soupçonnées, on ne leur parle que pour les accabler de ces expressions qui les vouent à l'infamie et les obligent de rentrer dans leur réduit obscur, où elles reçoivent la punition de leurs débordemens. Toujours tourmentées par la maladie qui est le fruit de leurs excès, elles font trembler d'horreur ceux qui ont une idée de leur situation. Il n'y a donc pas à douter que la plus grande vertu existe non-seulement à Paris, mais encore dans toute la France. Ne voit-on pas tous les magasins, boutiques, portes et fenêtres ouverts toute la journée, et une grande partie de la nuit, des marchandises de toute nature étalées dans toutes les rues sans qu'on y touche? Si nous parcourons les campagnes, nous verrons qu'un morceau de pierre (ce qu'on appelle borne) ou un piquet de bois gros comme le pouce ou le moindre arbrisseau, suffit pour marquer à chacun la propriété de son champ, de son pré, de sa vigne ou de son verger. Toute espèce de fruit couvre la campagne, sans que personne touche à ceux qui ne lui appartiennent pas. Des bestiaux de toute espèce parcourent la campagne et on ne les renferme que la nuit dans la crainte seulement qu'ils ne tombent au pouvoir des loups qui les dévoreraient, parce que le loup est

parmi les bestiaux, ce qu'est le voleur parmi les hommes. (1) Mais l'homme soigneux est toujours en garde contre le loup et le voleur, et s'il est pris en flagrant délit, il ne tarde pas à recevoir la punition de son crime ; s'il échappe à sa vigilance et à celle des lois, ce n'est que par les soins et la précaution qu'il prend de vivre dans les sombres forets, où il reçoit par sa privation journalière de toutes les choses, le châtiment de ses crimes. Ainsi, indépendamment de toutes les conclusions particulières, concluons toujours généralement que les crimes portent donc avec eux leur punition ; ce que ne prouvera pas moins le chapitre suivant.

CHAPITRE IV.

Où l'on continue à traiter de la vertu qui existe principalement dans les pays où la fausse Morale a fait le moins de progrès.

Prédicateurs de fausse morale, cessez de calomnier le genre humain en cherchant à le faire passer pour ce qu'il n'est pas, et ne cherchez plus à égarer l'homme honnête, en lui persuadant ou en voulant lui

(1) Ne pouvons nous pas dire que la plus grande confiance existe dans les magasins, chez les marchands quelconques ? n'écrit-on pas journellement à une manufacture pour se procurer entr'autres choses des pièces d'étoffes de toute espece, ou à des marchands pour qu'il vous envoient des marchandises quelconques ; le tout sur leur parole. Quoique vous ne soyez point present à l'envoi, cela n'empêche point que celui qui a fait la demande ne trouve dans l'envoi qu'on lui fait sa mesure, et la quantité qu'il attendait, avec toute l'exactitude que l'honnêteté exige. Ce qui oblige l'homme d'avoir des serrures et des portes pendant son repos de la nuit, ce n'est que la crainte qu'il a d'être surpris et dévalisé par ces hommes qui sont l'écume ou la lie du genre humain.

persuader, qu'il n'est entouré que de scélérats, et al'obliger à rester armé continuellement pour se battre contre des êtres imaginaires. S'il y a des hommes malhonnêtes, c'est vous qui les avez formés ; c'est vous qui avez instruit les scélérats, on n'en connaît point où votre abominable morale n'a point pénétré. A l'appui de cette vérité, je citerai deux endroits assez heureux pour que la philosophie ait pu résister à votre fausse morale. Ce sont, 1°. le village qui m'a vu naître, Chasinelle, et Philadelphie, capitale de l'Amérique du Nord. Dans ce premier endroit, quatre médiocres chiens suffisent pour repousser les loups qui sortent quelque fois des sombres forêts pour venir dévorer les bestiaux; et si ces quatre chiens n'étaient pas suffisans, tous les autres leurs porteraient secours à la moindre alarme, au point qu'il est difficile aux loups de causer le moindre dommage; mais dans ce lieu, il est encore plus facile à l'homme de se garantir du voleur puisque deux hommes (qu'on appelle gardes) chargés de pouvoir de toute la paroisse, suffisent pour garder un territoire d'une lieue et demie quarrée et y réussissent. Les hommes ne sont donc pas si pervers qu'on cherche à nous les peindre. Autre chose est dans la ville de Philadelphie qui contient environ deux à trois cent mille ames. J'ai été étonné de ne pas y voir de maréchaussée, ni à pied, ni à cheval, pas le moindre soldat, malgré que les habitans soient en guerre ouverte avec les sauvages qui ravagent les extrémités de leur territoire ; en un mot, on ne leur voit pas la moindre arme défensive pour y mettre la police. Quatre hommes, on les appelle connétables, munis chacun sous leur responsabilité d'un bâton long comme le manche d'une pique peinte de quelques couleurs, sont ainsi chargés de pouvoirs suffisans pour mettre généralement toutes les propriê-

tés en défense contre les perturbateurs, ou contre ceux qui voudraient y porter atteinte. La terreur qu'ils inspirent aux mal-intentionnés, met la ville dans la plus grande sécurité au point que ces quatre hommes courent rarement les rues, et si le brigandage de quelque voleur féroce se fait entendre dans la ville, il est bientôt étouffé par l'un ou l'autre de ces quatre hommes, un seul même suffit pour mettre la police lorsque le congrés tient ou la chambre générale de justice. Si dans l'endroit il arrive du trouble, ou s'il se commet quelque vol, ou s'il s'agit d'arrêter quelque filou, dans le cas où l'un des quatre hommes ne se trouverait pas assez fort, à sa réquisition, tous les spéctateurs doivent lui porter main-forte, à peine de grande punition et d'amande, ce qui arrive rarement; car celui qui n'aurait pas porté secours serait condamné à payer les dommages faits par le voleur et a répondre de la chose en sa place. Voilà donc des exemples frappans de l'existence de la vertu : Français, conduisez vous ainsi, ne tournez vos canons, vos baïonnettes et vos piques que contre vos propres ennemis, cessez de croire que vous êtes entourés de scélérats qui vont vous dévorer. La plupart des villes et des villages de la campagne vous prouvent le contraire ; ils conservent les propriétés sans la moindre arme défensive. Je veux bien qu'il existe dans la capitale quelques scélérats, mais non au nombre qu'on le dit, puisque j'ai parcouru exprès pendant quatre mois les rues de Paris avec un mouchoir sortant au quart de ma poche sans qu'on me l'ait pris. Il est vrai qu'après ce temps me trouvant le soir dans la foule, on me l'a enlevé, ce qui semble nous prouver que les voleurs sont comme les loups et les filles prostituées, ils ne sortent que la nuit, et rarement le jour. Il est facile, à l'instar de Philadelphie, de leur

faire subir la peine que le crime porte avec lui, et s'ils échappent à votre surveillance, ils seront punis en secret par l'Etre-Suprême qui ne laisse jamais le crime impuni. Mais il n'y a pas à douter que l'homme est né bon et vertueux, et qu'en général aucun homme ne se trouve en danger sans que son semblable ne soit tenté de le secourir et ne frémisse de douleur, à l'aspect d'un enfant, ou d'un vieillard écrasé par une voiture, ou par quelqu'autre chose, ou emporté par le courant d'une rivière; il met tout en activité pour les secourir plutôt que de passer indifféremment; les infirmes manquent-ils de faire sensation aux hommes qui leur portent toujours des secours et leur donnent l'hospitalité, même à ceux qui feignent d'en avoir besoin, et à ceux que leur inconduite et leur déréglement ont enfoncé dans la misère qui devient leur récompense? N'avons-nous pas mille expériences, qu'on emprunte à un homme une somme quelconque, lorsqu'on est connu de lui? On lui expose de pressans besoins, et il ne peut vous la refuser; l'on voit alors le caractère de l'homme dans toute sa franchise, il se manifeste en toutes choses. Cessez-donc, vous dis-je, faux moralistes et philosophes stupides, de le calomnier et de multiplier les erreurs du monde par votre fausse prédication. Je viens de dire au genre humain ce qui est le plus convenable et le plus véridique, ce qui est toujours posé sur cet axiôme mentionné ci-dessus.

Puisque l'homme est naturellement déterminé au bien, et qu'il trouve le mal lorsqu'il s'éloigne du chemin que lui trace la raison, il ne s'agit donc que de faire connaître combien la route de la vertu est agréable au genre humain en le conduisant à la félicité et à son bonheur dans cette juste proportion que la raison lui dicte. Car s'il marche trop continuellement, il fatigue, il s'énerve au con-

traire, s'il reste dans une inaction continuelle, et devient stupide, bouffi. On en peut dire autant de toutes choses : s'il mange trop, il a une indigestion, et s'il ne mange pas assez, il est tourmenté de la faim, et c'est dans les maisons où l'on prêche cet axiôme, d'où il sort des hommes vertueux. Les père et mère de famille ne cessent de dire à leurs enfans, *ne fais aux autres que ce que tu voudrais qu'on te fit*, et leur prêchent la sobriété et la continence. Il est beau d'entendre dire à des père et mère respectables à leurs enfans qui leur demandent quelques gourmandises, *cela donne des vers*, l'enfant se contente de cette raison, et quand il sont dans un âge plus avancé, ils leur parlent plus intelligiblement, et alors ils reconnaissent que la gourmandise ne peut par la suite qu'occasionner des remords. Ils leur inspirent une horreur des filles prostituées, dont la fréquentation attire le mépris public ou la maladie qui détruit la santé et avilit l'être. Il en est de même de fréquenter des gens mal-intentionnés pour s'attirer le mépris public, les loups ne doivent fréquenter que les loups ; *dis moi qui tu fréquentes, je ne dirai qui tu es*. Mais de quelle félicité ne jouit pas l'homme honnête qui suit les préceptes que dicte la vertu ? il est admiré de tous ses concitoyens, même de ceux qui ne peuvent l'imiter et par conséquent il ne peut manquer de prospérer lui et sa famille et peut-être l'Etre-Suprême le protège-t-il. Vient il à mourir ? Il n'a point à craindre un avenir douloureux, parce qu'il n'a point fait de mal ; mais n'allons point chercher dans l'autre monde les remords et les peines, ils se manifestent assez dans celui ci ; que ceux qui éprouvent quelque malheur examinent leurs conscience et ils trouveront que cela vient de leurs dérèglemens ce qui confirme toujours notre axiôme, *que le crime porte avec lui sa punition.*

443

CHAPITRE V.

Où l'on traite des vices du célibat et des causes qui le rendaient si commun

Revenons aux mœurs qui existent dans Paris ; il semble aujourd'hui qu'il n'y a pas tant de filles prostituées qu'il y a vingt ans. J'ai traversé Paris d'une extrémité à l'autre à plusieurs reprises sans y rencontrer une fille prostituée, et dans les rues mêmes où elles abondaient, et nous pouvons donner pour exemple la rue Montmartre qui est une des plus longues et des plus peuplées, il n'y existe qu'un lieu de débauche. La révolution qui semblait avoir perdu les mœurs des femmes pourrait les avoir adoucies. Si nous en jugeons par ces faits, peut-être, peut-on attribuer cette cause au divorce, parce que la facilité de se démarier fait que l'on a plutôt recours au mariage, car lorsque l'on examine, que l'on est obligé de passer le reste de ses jours ensemble, souvent lorsque le caractère et l'humeur sont très-différens, cela fait frémir, et cela pouvait-être la source du célibat; l'impossibilité qu'il y avait de se quitter l'un et l'autre lorsque l'on était marié produisait encore d'autres inconvéniens, plus dans les filles de campagne que dans les villes. Une fille avant que de se marier se tenait et se comportait avec tout le soin et l'honnêteté possible afin de plaire, était-elle mariée, son mari ne pouvant plus la quitter, elle ne cherchait plus à lui plaire, elle se laissait aller nonchalament. L'homme faisait de même, ne conservait plus de ménagement. Souvent il se donnait à la débauche ; d'où il en survenait des murmures, du mécontentement, enfin ce que l'on appelle mauvais ménage ;

les femmes de ville semblaient se conduire avec un peu plus de précaution, soit pour plaire dans la société ou pour d'autres vues; une fois mariées, elles cessaient souvent de marquer de la sensibilité à leur mari, souvent le mari en agissait de même, voilà les maux que causait autrefois la difficulté de se démarier. Et voilà comme souvent sans réflechir on s'écarte de son bonheur. Les hommes ne donneront plus dans la débauche, les femmes resteront plus fidelles à leurs époux, et généralement ils se conserveront plus d'égards l'un et l'autre. Les mariages n'offriront plus que le spectacle attendrissant de deux êtres fortunés, ils verront naître des enfans, qui feront leur bonheur et n'ambitionneront que de ressembler un jour à leur père et mére. On ne verra plus tant de ces mariages interressés, car ils ne seraient que pour un jour, et l'on n'aurait que le désagrément de s'être connu et d'avoir montré au grand jour sa cupidité. En consultant sa fortune on consultera davantage son cœur et tout sera réciproque. Ce sont les lois qui seules peuvent produire d'heureux mariages; en un mot, les époux seront encore amis l'un de l'autre, le plus beau titre que l'on puisse ajouter à celui qu'ils possèdent. N'est-il pas nécessaire de connaître la famille avec laquelle on doit vivre, l'on peut s'appercevoir de quelques légères infirmités, ce qui donnerait des regrets et mécontentemens éternels, si l'on n'avait la faculté de se séparer lorsque l'on ne peut se convenir mutuellement. D'ailleurs n'est-il pas reconnu que plus l'on force le caractère humain à être sédentaire par des lois, plus il a envie de s'en écarter. Nous avons pour exemple un homme qui à l'âge de soixante-dix ans, se flattait de n'être jamais sorti de Paris; Louis XIV instruit de ce fait donna des ordres pour qu'il lui fut défendu d'en jamais sortir; mais qu'arriva-t-il, on ne lui eut pas plutôt signifié l'ordre

qu'il lui prit une envie d'en sortir qui lui aurait causé la mort si l'on eut maintenu la défense. Je suis persuadé que la même chose arrive dans le mariage : les personnes mariées ne songent plus à le quitter dès qu'on leur en laisse la liberté. Maintenant les personnes mariées ne peuvent manquer de chercher à s'être réciproquement utiles. Chacun de son côté doit faire des sacrifices tant du côté du caractère, que du côté de la conduite, parce qu'ils auraient l'un et l'autre la faculté de se quitter aussitôt qu'ils cesseraient de se plaire.

Le divorce a produit encore un grand bien, c'est qu'outre qu'il empêche les mécontentemens, il tarit la source de bien des crimes, empêche la ruine de bien des personnes; l'on ne peut donc que se trouver heureux de la liberté qui vient de nous être rendue de se marier, cela met fin au célibat, parce que l'on ne craint plus en se mariant de s'engager pour la vie; il faut que le mariage à vie soit bien abominable puisqu'il conduisait, ou retenait dans le célibat, un nombre infini de personne de l'un et de l'autre sexe; malgré que cet état offrit une des situations les plus déplorables; car, qu'est-ce qu'un célibataire, c'est presque un homme sans aveu qui semble ne tenir à rien. Il trouve mille désagrémens dans la vie, toute espèce de consolation le fuit, il n'a point de famille dans le sein de laquelle il puisse épancher ses chagrins. Nous pouvons ajouter que le célibat est peut-être un crime aux yeux de l'Etre-Suprême puisqu'il l'accompagne de tant de remords. Le mariage au contraire dicté par la raison semble être protégé parce même l'Etre-Suprême qui le comble de bonheur et de satisfaction; deux êtres qui se sont jurés réciproquement un amour et une amitié éternelle, peuvent-ils manquer d'être heureux ?

Avec quel plaisir et quelle satisfaction un père et une mère prodiguent leurs soins à des enfans à qui

ils ont donné le jour et qui portent leurs traits, ils sont leur jouissance et l'espoir du soutien de leurs vieux ans, ils doivent être un jour leur plus grande consolation. O vous célibataires, vous ignorez le bonheur que verse l'Être-Suprême sur deux époux qui se sont juré une amitié éternelle, lorsqu'ils tiennent leur serment, car le moindre écart, la moindre infidelité de l'un ou de l'autre de ces deux époux, est un crime qui est toujours puni par l'atteinte qu'il porte à ce précieux bonheur, et qui quelquefois le détruit en entier. O vertu! ô fidélité! C'est ici que nous pouvons juger de ton prix. Ce ne sont pas la grandeur et le beau corps d'une femme ni quelques traits recherchés du visage qui doivent fixer l'amitié et le bonheur de l'homme, c'est la vertu seule, elle n'a pas besoin de se couvrir de draperies, d'or ni de diamant, ni de dentelle, encore bien moins de fard; sans vous esclaves du luxe, elle brille du plus beau lustre. Ce n'est qu'un être peu attentif et frivole qui s'arrête à de pareilles erreurs. O vertu! Source des mœurs et du bonheur, si cherché et si désirable! Lorsque deux époux te retiennent parmi eux, tu ne manques pas de te communiquer à leurs enfans, ils deviennent à leur tour vertueux époux et bons pères. Mais revenons à faire considérer combien un père et une mère vertueux doivent être fortunés! Leurs enfans, ces petites créatures par leur penchant portées au bien, n'éprouvent jamais que le plaisir de se livrer à leurs sentimens; tout est délice pour eux. Aussi n'est-il pas rare de voir combien un pareil enfant interesse, c'est au point de rendre content et joyeux tout ceux qui l'environnent. Devient-il grand? Acquiert-il des forces? Il n'est pas rare encore de le voir montrer à son père à mieux cultiver son champ, sa vigne, sa chenevière; est-il fils d'un artisan? Il perfectionne l'art de son père; ou bien il agrandit son commerce, s'il est le fils d'un négociant, et par ce

moyen, il attire dans la maison paternelle l'abondance qui est toujours reversible non-seulement sur ses père et mère, mais encore sur ses frères et sœurs et sur tous ses parens qui ne manquent jamais de s'en ressentir; je vais citer un exemple pour soutien qui est a ma connaissance. Un fils aîné égoïste eut l'imbécillité de dire après la mort de son père, dans une compagnie où j'étais, qu'il laissait plus d'un million de bien à ses enfans qui étaient au nombre de six, c'est-à-dire, cinq garcons et une fille; l'aîné des cinq garçons qui raisonnait ainsi, ajouta, je voudrais qu'il m'en eû coûté ma sœur pour ne point avoir de frères. Il entendait par ce moyen qu'il aurait seul l'héritage de son père, qu'il aurait bientôt dissipé comme il a fait de sa part et portion qui ne lui a duré qu'environ six ou huit mois; au bout de ce temps, il est tombé dans la plus affreuse misère, et c'est un de ces mêmes frères à qui il avait souhaité la mort qui l'en a retiré lui et ses enfans en lui donnant des moyens de prospérer. Ce qui nous fait dire que souvent dans une famille il ne faut qu'un enfant pour la soutenir, et par conséquent, on ne peut jamais se plaindre d'avoir trop de frères et de sœurs, de même qu'un père et une mère, trop d'enfans. Nous pouvons encore citer un riche particulier de Paris, en 1770, malgré que je ne l'ai connu que de réputation, je présume que c'était un homme vertueux puisqu'il a fait du bien non-seulement à ses père et mère, à ses frères, sœurs et parens, mais encore à toutes les personnes qu'il a connues. Si son fils eut reçu la morale et l'éducation que je propose, il n'aurait pas donné dans tant d'erreurs, on ne l'eut point vu avec tant de folie et d'acharnement fréquenter l'église de Saint-Roch, vivre avec les prêtres qui l'ont rendu stupide par leurs fausse morale et maximes, il aurait peut-être fait autant de bien que son père; et sa mère n'eut point été obligée de le

déshonorer à la face de toute la France. Mais je reviens à mes deux époux ; quelle douceur, quelle sérénité d'ame se peignent toujours sur leur visage, ils vivent dans une fidelité et un amour éternel. Ont ils au gré de leurs desirs quelque fruit de leur union? cet enfant précieux à l'un et l'autre est pour eux l'image de leur sang, chacun retrouve en lui l'objet de son amour, et c'est pour eux une source de délice. O divorce, accompagné de remords et de désagrément tu ne viendras point troubler cette union, tu n'existeras point pour eux. De tout ce que je viens de dire, on peut, en concluant que le mariage à vie n'a produit que des maux, assurer que la loi du divorce est un bienfait qui doit un jour procurer un grand bien à la France, augmenter sa population et repandre plus de tranquillité dans toutes les familles.

CHAPITRE VI.

De l'éducation

Si les mariages avie ont été nuisibles aux mœurs, l'éducation qu'on donne aux enfans ne l'est pas moins. Le caractère de l'homme étant bon, comme nous l'avons dit, il ne s'agit que de lui dicter la route à suivre, les principes du bonheur et de la vertu, pour qu'il devienne heureux et vertueux. Mais comment lui fera-t-on connaître ce l'on appelle la vertu et le bonheur ? Par l'éducation ; mais il faut sans doute que cette éducation soit toute opposée à celle d'aujourd'hui. Il ne faut pas qu'on dise aux enfans qu'ils sont damnés, ce qui les rend stupides ; qu'il naissent chargés de crimes, erreur grossière ! Qu'on leur fasse passer leur jeunesse à demander journellement

pardon à l'Etre-Suprême, qu'on le leur représente toujours courroucé contre eux. Il faut qu'on cesse de leur peindre comme un tyran terrible cet Etre-Suprême si bienfaisant; il est la source de notre bonheur, peut-on le craindre? Souvent j'ai répondu à ceux qui disaient, *craignez Dieu*, je ne le crains point, parce qu'il est bon, je ne dois craindre que les méchans. Combien n'est-il pas douloureux de voir des enfans gémir jusqu'à l'âge de douze à quinze ans, sous l'oppression d'une éducation perfide ordonnée par la scélératesse d'un clergé, vil despote; quel horreur! N'obligeait-on pas les enfans à réciter jusqu'à les fatiguer des *Ave Maria*, des *Crapronobis*, des *Evangiles*, des *Orémus*, etc, ne chantaient-ils pas tous à gorge déployée sans rien y comprendre? quelle superstition! Ah! s'ils eussent entendus ou compris le sens des paroles qu'ils proféraient, ils en auraient plus d'une fois rougi, car n'est-il pas ridicule d'entendre dire: Le *Seigneur a dit à mon Seigneur asseyez-vous à la droite de mon Seigneur.* Mais puisque nous connaissons les dangers d'une fausse éducation, donnons les moyens simples d'une nouvelle qui ne manquera pas de conduire tous les hommes au chemin de la vertu et du bonheur; 1°. plus de curés ni vicaires salariés par la nation. Dans les villes, et par chaque municipalité dans les campagnes, on choisira deux hommes par chaque section qui soient assez savans pour être à même de montrer bien à lire et à écrire aux enfans, qui sachent les lois et la médecine, de plus la géométrie, et principalement l'arpentage et toisé, toutes ces sciences si utiles dans les villes et villages. Ces deux hommes doivent être à raison de ce qu'était le curé et le maître d'école qui étaient ci-devant dans les paroisses; et dans les sections qui auront le plus d'arrondissement, il s'doivent être jusqu'à trois hommes. Leur devoir ne doit s'étendre à autre chose qu'à

l'éducation publique, à réconcilier les habitans par les lumieres qu'ils ont, à arpenter leur terre, toiser leur ouvrage, les soulager dans leur maladie et infirmité, en leur indiquant les remèdes convenables à leur situation afin d'être les consolateurs des peuples qu'ils doivent veiller et conduire au bonheur, en leur prêchant la vertu et les mœurs qui doivent avoir toujours pour base que le crime porte avec lui sa punition. Voici le logement et les honoraires que je propose, que doivent avoir ces trois hommes. Comme par toute la France, les hommes que nous appellions curés avaient leur logement dans chaque paroisse, et qu'il appartient à chaque paroisse, ce que l'on appellait un présbitaire, ces logemens sont ordinairement assez vastes parce que les curés aiment à être bien logé, voilà déjà un logement tout disposé pour les nouveaux instituteurs, et qui ne coûtera rien à la nation. Je donne pour modèle Chasinelle, ou Ancy-le-Franc qui est près de là, tous deux du département de l'Yonne, et qui avaient tous deux un curé, un vicaire et un maître d'école; mais je m'entiendrai au premier, lieu de ma naissance pour établir la base de mon plan d'éducation. Ce curé de Chasinelle avait des revenus assez considérables comme la dîme, mais qu'il ne touchait pas n'étant curé qu'en second, et il allait à celui d'Ancy-le-Franc qui lui faisait en 1760, trois cents livres de gage pour chanter messe et vêpres, mais c'était le moindre de ses revenus, il avait les enterremens, les messes, les offrandes, les habillemens des saints que lui donnaient les habitans, les revenus des terres de l'église qui lui passaient entre les mains, qu'il comptait en cierges que souvent il n'allumait pas. La plupart de ces biens existent encore et comme on a reconnu que c'était une stupidité de brûler des cierges en plein jour comme d'habiller des saints de pierre, les mêmes revenus

peuvent servir pour les honoraires de ces hommes si utiles qui doivent veiller au soutien des habitans d'un tel village et à faire les honneurs de la sépulture. Les voilà donc logés et payés sans qu'il en coute rien à la nation. J'aurai mille autres choses à dire à ce sujet, mais comme je me suis proposé d'être succint, je viens au fait. Les enfans pour recvoir une bonne éducation ne couteront rien à la nation ni à leur père et mère, puisque nous l'avons dit plus haut, voilà déjà les deux précepteurs gagés et entretenus sansqu'il en coute rien, ils seront non-seulement utiles aux enfans, mais encore aux père et mère, ce qui est le principal; ces deux hommes peuvent procurer l'abondance, par leurs conseils, ils éviteraient aux habitans des procès qui occasionnaient l'indigence autrefois, ils leur donneraient des moyens de faire valoir leurs terres, ils instruiraient l'ouvrier pour qu'il fut àmême de juger l'exacte mesure du toisé, alors l'homme qui travaillerait serait toujours à son aise. Les habitans de la campagne avaient autrefois une médecine embrouillée, qui loin de les soulager, ne faisait que les accabler, les mettre à la détresse ou les envoyer au tombeau parce que la plupart de ceux qui l'administraient n'y étaient souvent conduit que par l'intérêt le plus vil, qu'ils ne voulaient voir jamais les gens bien portant; de même on leur tendait des piéges par la chicanne qui souvent les ruinait : Ces deux teignes jointes à celle des prêtres étaient suffisantes pour les rendre malheureux, mais étant annéanties et l'éducation professées au contraire par des hommes tels que je propose ne recherchants que l'estime publique, cela suffirait je crois pour qu'il n'y ait plus de malheureux. Alors le père de famille ne manquerait pas d'envoyer ses enfans à l'école, sur-tout lorsque cela ne lui couterait rien et qu'il serait sûr qu'ils seraient bien instruits, même les père et mère les plus avares, parce qu'il y a des

temps, des saisons où leurs enfans ne leur sont d'aucune utilité principalement l'hiver, et un enfant qui se porte à l'étude pendant trois ou quatre mois de l'année cela suffit pour le porter à la plus grande science de littérature ; dans les autres saisons, il n'a besoin que de quelques heures pour entretenir son savoir, et le temps que l'on employe encore dans quelques endroits à exiger que les enfans aillent dans les églises réciter quelques *pater noster*, ainsi que les grandes personnes, est plus que suffisant pour entretenir leur lecture, mais puisqu'il s'agit d'anéantir une éducation perverse et de la remplacer par une qui doit être plus naturel à l'homme et le rendre plus vertueux, il faut bien nous garder de nous laisser emporter par l'éloquence de quelques hommes respectables par leurs intentions qui proposeraient quelque vestige de l'éducation passée, nous leur opposerons ce qu'a dit de mieux J. J. Rousseau parlant à M. de Beaumont, qu'est-ce que vos collèges, vos universités ? Vous ressemblez à ces scélérats, qui éclairent les hommes pour les perdre.

Mais selon mon plan d'éducation, il ne faut point de collége, point d'université. L'enfant cultivant les champs, la vigne, la chenevière de son père peut, à ses heures perdues, et à la rigueur de l'hiver, se mettre à même d'approfondir la littérature lorsqu'elle lui sera proposée par des hommes qui seront à même de lui en donner la clef comme ceux que je propose. Mais qui serait assez insensé decroire qu'il convient pour l'éducation d'un enfant qu'il soit enfermé dans un collége jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans ; on ne lui parlera jamais qu'hébreux ou latin, physique ou métaphysique, et quand même on lui parlerait autrement, on ne lui indiquerait jamais que la théorie des choses. Lors qu'il en sort ordinairement, il ne connaît que les coutumes et les usages d'où il sort. Nous avons cet exemple, que nous a

procuré un riche particulier étant dans le dessein de placer son fils dans une académie des ciences à Saint-Pétesbourg : il crut nécessaire, pour pouvoir y réussir, d'envoyer son enfant âgé de six ans, et qui paraissait avoir de bonnes dispositions, de Saint-Pétersbourg à Paris, pour approfondir les arts, et ensuite en faire un chef de cette académie. Rien ne fut négligé pour son éducation, étant très-bien recommandé. Dans l'espace de quatorze ans qu'il resta dans les colléges et les meilleures pensions de Paris, il y apprit l'hébreux, le grec, le latin, l'anglais, l'espagnol, les sciences et les arts les plus sublimes en théorie. A vingt ans, on le rappella à Pétesbourg, pour lui faire remplir la place qu'on lui avait destinée ; mais voyant l'écolier, on fut convaincu qu'il était incapable de remplir les vues qu'on avait eu parce qu'il ne parlait que colléges, et des sciences et des arts que par théorie ; qu'encore le caractère qu'il s'y était formé était ridicule dans le monde. On finit par dire que c'est tel homme qui a resté quatorze ans à Paris à étudier les arts et les sciences, il faut le renvoyer encore autant avant de s'en servir. Peut-être que ce particulier ignorait qu'en France, dans les colléges, on n'apprenait qu'une science frivole et d'aucune nécessité (1). Ce sont tous ces faits qui me font

---

(1) Nous en pouvons dire autant des Enfans-Trouvés, qui restent ordinairement à l'hôpital jusqu'à l'âge de quinze ans, où ils se forment un caractere peu convenable dans le monde et qu'il est difficile de changer par une nouvelle éducation, toutes les coutumes du monde lui deplaisent comme les siennes deplaisent generalement, nous avons encore une autre exemple aussi touchant du sauvage de l'Amerique, élevé dans les sombres forêts, il y prend une humeur taciturne et farouche, et il a beau avancer en âge, il ne peut se lier avec les hommes de societe.

dire qu'on doit montrer à l'enfant, pour son éducation, tout ce qui existe dans la nature. Je répète encore que ce n'est qu'à ses heures perdues qu'il doit se livrer à la littérature. L'enfant qui cultive le champ de son père ne parvient-il pas à connaître la terre la plus propice à la végétation, la plante salutaire et nuisible que ce même champ produit, le temps le plus convenable pour labourer et ensemencer avec avantage? Quelle meilleure éducation pouvez-vous donner à un enfant, si ce n'est celle-là? l'enfant de l'artisan et du négociant peuvent-ils se trouver à une meilleure école qu'à celle de leur père et mère qu'ils voient devant eux; c'est dans la jeunesse que l'enfant se forme à faire tout ce qui se présente à ses yeux, et qu'il en retire les meilleurs fruits, parce que ce qu'il a une fois fait dans cet âge, il ne le perd jamais de vue dès qu'il s'y fortifie par l'habitude; mais pour bien posséder l'agriculture, les arts et les sciences et le commerce, il faut commencer par savoir lire et écrire; c'est donc par-là que l'éducation de l'enfant doit commencer: ce qui rend cette éducation plus facile, c'est que l'enfant peut apprendre à lire avant que de pouvoir travailler; mais pour qu'il profite de ce temps précieux, il ne faut pas que méchamment, comme il s'est pratiqué jusqu'à présent, on ne leur mette entre les mains que des livres qui ne contiennent que des *ora pro nobis*, des hymnes, des *oremus* qui révoltent le bon sens et la raison, des évangiles et des épîtres qui mènent à l'imbécillité; ce n'est qu'avec de pareils instrumens que l'on a perverti la vraie éducation depuis bien des siècles, ainsi que l'on se serve plus pour exprimer l'être suprême du mot Dieu, qui a été depuis tant de siècles profané par une fausse morale; que loin de lui donner des définitions de cet être incompréhensible, définitions si injurieuses et si blasphéma-

toires pour la divinité, on se contente de dire et de penser toujours qu'il est trop au-dessus des foibles lumières des mortels pour qu'ils osent porter un regard profane sur sa grandeur, et un jugement téméraire sur son essence. Ainsi, pour réussir dans l'éducation que je propose, il faut brûler généralement tous les livres qui parlent de dieu, par superstitions, et infliger des peines très-sévères contre les personnes qui auraient l'imbécillité de les regarder encore; que ces mêmes livres soient remplacés, 1°. par un alphabet ou syllabique fait avec précision; 2°. par les meilleurs livres élémentaires qui traitent de la langue française; 3°. et enfin par les meilleurs auteurs pour toutes les sciences généralement; que tous ces livres soient mis entre les mains des précepteurs que je propose. Il sera défendu aux enfans d'avoir d'autres livres; ils ne copieront que ceux qu'ils étudieront, et les maîtres leur en interprêteront la prononciation; il leur feront encore suivre la régularité de l'écriture; ils leur feront suivre les phrases, même les accens, les virgules et les points. Les deux hommes que je propose ne doivent pas être différemment habillés des autres: comme leur langage et leur raison ne doivent être que vertu et vérité, ils ne faut pas qu'ils paraissent avoir besoin de se déguiser pour marquer davantage leur autorité: ce n'est que la superstition et la fourberie qui se masquent pour tromper la crédulité des enfans. Les enfans eux-mêmes ne doivent point avoir d'autre habillement que celui qui convient à leur état. L'enfant d'un laboureur peut entrer dans une maison d'éducation, et se présenter devant les instituteurs avec ses guêtres et ses forts souliers, n'importe qu'ils soient pleins de poussière ou de boue, il les a tels que lorsqu'il sort de sa charrue ou de sa voiture. Est-ce l'enfant d'un artiste ou d'un négociant? Il doit se présenter dans ladite maison

comme un fils de laboureur, avec l'habillement qu'il porte dans la boutique de son père, comme tablier, et ses mains portant l'empreinte de l'état qu'il professe, sans qu'il en soit moins estimé de ses maîtres et de ses collègues. C'est alors que ces enfans apprendront de ces deux hommes les arts et les sciences; c'est sous leurs yeux qu'ils feront une étude générale de la nature; c'est-là enfin que chacun approfondira l'état pour lequel il se destine. Nous avons dit qu'il était dangereux d'enfermer les enfans dans des collèges où ils ne peuvent rien apprendre que par théorie, puisqu'on les prive de la pratique; il serait tout aussi ridicule de vouloir leurs faire adopter un habillement différent de celui de l'état pour lequel ils destinent. Un enfant qui sort d'un collége après y avoir resté jusqu'à quinze ans, je suppose que ce soit un fils de laboureur, et qu'il soit destiné a prendre l'état de son père, ses mains délicates pourront-elles s'accoutumer à tenir les fourches de la charrue, encore bien moins à nouer de gros cordages que l'on emploie dans leur état; les grosses guêtres et les souliers qu'on est obligé d'y porter, s'accoutumeraient difficilement à des jambes élevées dans la délicatesse. Le régime qui convient à un laboureur souffrirait encore la même difficulté; de même l'enfant d'un artiste, d'un négociant, d'un teinturier, etc. aura de la peine à se former à son état: ce dernier pourra-t-il tremper ses mains dans la teinture qui laisse une empreinte journalière, les ayant toujours eues blanches et délicates, et ainsi des autres métiers; il faut se former à tout par degré et par habitude: n'éloignons donc point les enfans de l'état auquel on les destine. C'est dans l'enfance, comme je l'ai déjà dit, que l'on prend du goût pour son art, que par la suite on perfectionne. J'en juge par moi-même qui ait suivi l'agriculture jusqu'à l'âge de quinze ans, et que je

possède encore dans sa perfection, malgré que je ne l'ai vu ni pratiqué pendant trente ans. J'ose dire encore que c'est elle qui m'a mis à même d'approfondir les autres sciences, parce que l'agriculture vous donne leur pratique, comme l'arpentage donne la pratique de la géométrie; les plantes qu'il détruit ou qu'il cultive lui donne celle de la botanique; ses charrues, ses charriots lui donnent celle des machines; la maison qu'il voit bâtir sous ses yeux lui donne celle de l'architecture et de la charpente, ainsi du reste: il en est de même à l'égard de ceux qui professent dans leur jeunesse, soit l'art ou le commerce de leur pere, ils ne manquent jamais d'y devenir excellents: j'aurai mille exemples à citer à ce sujet; je renvois mon lecteur au traité des richesses des nations, par Smik; mais pour être assuré de posséder parfaitement l'agriculture, les arts et les sciences, il faut savoir bien lire et écrire pour combattre les auteurs qui en ont traité; il faut donc que les premières occupations des enfans se portent à apprendre à lire et à écrire, et lorsqu'ils sont bien montrés, il faut peu de temps pour cela. Un enfant ne peut guère être utile ni à l'agriculture, ni aux arts, ni aux sciences, avant l'âge de dix ans, parce que la faiblesse de son âge, avant ce temps, ne lui permet de porter sa vue que sur les objets qui l'environnent, il peut livrer plus amplement ce temps à l'étude, il peut même continuer par la suite, malgré qu'il se livre en entier à un état; mais pour le mettre à même de bien apprendre, il ne s'agit pas seulement d'avoir des maîtres bien instruits comme ceux que je propose pour parvenir à apprendre promptement à lire et à écrire, il faut pour cet effet qu'on mette entre les mains des enfans de bons instrumens, j'entends par instrumens de ces livres dont je vais donner la description; je les crois suffisants pour cet effet, en

rejetant presque généralement ceux que l'on donnait aux enfans pour les commencer ; car si l'on prenait ces mêmes livres à la lettre, on verrait qu'ils ne contiennent que des mots obscenes, et ce sont les premiers mots qu'on fait entrer dans la bouche des enfans. N'est-il pas ridicule de faire dire à des enfans, notre pere qui êtes aux cieux, donnez-nous du pain, comme si son pere n'etait pas sur la terre, je vous salue Marie pleine de graces, peut-on disconvenir que ce mot *pleine* est obscene, et ainsi des autres ? Mais voici le plan des livres que je propose pour l'éducation, et que je crois très-suffisant. Les enfans commenceront par un alphabet ; cet alphabet sera poussé par syllabes jusqu'à la troisieme lettre ; et qui sera toujours fait de la main du maître et sous les yeux des enfans. Lorsqu'ils posséderont parfaitement cet alphabet ou syllabique, on leur donnera une grammaire, ensuite les livres élémentaires de toutes les sciences et arts utiles, on peut donner la préférence je crois pour la grammaire à Restaut et à Vailly ; et quant aux autres, s'en tenir a ceux qui sont les plus estimés ; car il est bon de remarquer ici que l'on ne fait pas souvent de bons livres élémentaires, et par conséquent il vaut mieux adopter les anciens que d'en créer de nouveaux, dont on ne connaîtrait pas encore la bonté. Dans l'éducation que je propose on éloignerait soigneusement tous les livres qui traitent de la théologie, de la métaphysique et de l'astronomie ; on se contenterait, relativement à cette derniere, d'en apprendre ce qui est utile pour la géographie ordinaire et la marine. Il faut que les enfans aient leur jour de réjouissance, et je crois qu'il suffit de leur en laisser un, qui serait la décade ; sur dix, leur en accorder davantage, serait préjudiciable à leur éducation, de même que de ne leur en point

accorder ; il faut que la jeunesse ait quelques heures de récréation, qu'elle puisse se livrer à la gaîté, au chant et à la danse, on peut la comparer à un vase que l'on veut emplir de quelques graines; pour qu'il tienne davantage, on le remue de temps à autre. Lorsque les instituteurs voudront enseigner à écrire aux enfans, ils composeront leurs exemples de quelques lignes de la grammaire, les enfans ne copieront que le livre qu'ils étudient; sitôt qu'ils posséderont la langue française, il leur sera facile d'en apprendre une étrangere ; l'expérience m'a prouvé que trois mois d'étude avec une grammaire et un dictionnaire de la langue qu'on se propose d'étudier suffisent avec le moindre maître de ladite langue pour la prononciation, et il est toujours nécessaire à un homme de savoir deux langues ; car nous voyons que ceux qui en possedent plusieurs n'ont pas de plus grande injure à dire à ceux qui n'en possedent qu'une, qu'ils sont comme des brutes. Dans la maison d'éducation que je propose, deux maîtres suffisent pour une commune qui contient environ deux cents habitans ou feux. Je pense que pour les exemplaires des ouvrages que je propose, il suffirait d'en avoir quelques-uns de l'abrégé de la grammaire qu'on adoptera, et cinq de la grammaire, deux dictionnaires de l'académie, six exemplaires d'élémens de géométrie, par la Chapelle, ou autres dans ce genre qu'on croirait les meilleurs; mais moi je lui donnerais la préférérence, trois exemplaires de celle de Mazéas, deux parfait Maréchal par Solezel, et deux par Garsot, et particuliérement dans la campagne, environ 40 volumes de ce qui traite de l'économie rurale, et encore quelques autres volumes qui traitent de l'architecture, de la charpente, etc. Six grammaires de différentes langues, et autant de leurs dictionnaires. Tous ces

livres peuvent aller à la somme de 400 livres, et ils suffiraient pour monter une école de cent étudians journaliers que peut fournir un endroit de deux cents habitans. Si nous rendons ce premier achat réversible sur tous les habitans, il ne se montera qu'à 1 liv. 10 sous environ chaque ; mais cette somme peut se prendre sur les biens mentionnés ci-dessus, ou bien nous avons encore un autre moyen qui pourrait réussir, qui est de proposer que le particulier qui fournirait ces livres aurait bien mérité de la patrie ; et si ce plan est adopté, je me propose de les fournir à Chasinelle que j'ai donné pour exemple, j'espere qu'il ne manquera pas de se trouver des personnes qui m'imiteront ; ces livres, conservés avec soin, peuvent s'entretenir continuellement avec 10 liv. par an, qui serviraient à remplacer ceux qui se gâteraient, et il ne manquerait pas dans chaque paroisse de se trouver des gens qui feraient cette seconde avance. Un exemplaire d'abrégé de la médecine bien traité sera suffisant pour chaque canton ; comme les précepteurs que je propose la posséderont, ce sera à leur demande qu'on leur procurera tous les autres livres qu'ils croiront nécessaires, et qui ne peuvent être d'une grande conséquence, parce qu'ils resteront dans l'école publique On aura grand soin de lire aux étudians le code des loix, qui leur sera interprété avec exactitude ; car c'est le vrai savoir d'un citoyen de connaître ses devoirs et de se mettre en garde contre la chicane. J'ai omis de dire qu'il ne faut point d'autres livres de médecine que celui que je propose pour mettre les étudians à même de la posséder ; il faudrait bien se garder de se servir des livres d'anatomie, je les crois des plus inutiles à l'art de guérir et de conserver la santé, elle embrouille plutôt le médecin et la médecine,

et peut se comparer à la métaphysique. L'anatomiste ne voit point les objets sur lesquels il fait ses recherches, dans un état naturel, puisqu'il est obligé, pour exercer son art et s'instruire, de les détruire; il ne s'en sert que lorsqu'ils n'existent plus. Notre traité de la médecine rappellera cette science à son état primitif; n'étant point compliqué, il sera plus facile à approfondir : je dirai encore que c'est peut-être la médecine qui est la science la plus utile à l'homme; avec elle il conserve et entretient sa santé; elle contribue en tout à son bonheur : il doit donc l'approfondir de préférence à toutes les autres, car qu'est-ce que l'homme peut avoir de plus cher que la santé? L'homme bien portant raisonne beaucoup mieux que celui qui est malade; toutes ses facultés ont un degré de force de plus. Voltaire connaissait toutes les sciences, à la réserve de la médecine, puisque les derniers jours de sa vie ont été en proie aux tristes effets d'une prise téméraire d'opium, que sans doute il se fut bien gardé de prendre s'il eût connu la médecine. L'abbé Chappe nous donne encore un exemple; une médecine prise sans connaissance, coupa le cours de ses voyages, et nous pouvons encore en dire autant de Michel Montaigne, qui, plutôt que d'avoir recours à des remèdes salutaires, succomba à la maladie; il n'eût pas manqué d'en prendre, s'il eût connu la vraie médecine. Nous pourrions citer des milliers d'exemples, qui tous ne prouvent que trop combien l'homme doit s'attacher à cette science, et que celui qui ne sait pas la médecine ne sait rien; c'est elle qui contribue le plus au bonheur et à la tranquillité de l'homme.

CHAPITRE VII.

Sur l'éducation relative à la Marine.

SI l'éducation des Français est à l'avenir fondée sur les principes que je viens de développer, qui osera refuser de croire à la vertu de l'homme, au bonheur de la société et à l'éternité de la république (1) ? Je n'ai point appuyé sur les moyens d'exécution de mon plan, parce qu'il suffit de le lire et de le comprendre pour voir la possibilité de son établissement ; il demande cependant quelques changemens, non point quant aux principes, mais quant aux dispositions particulières, pour une partie bien intéressante de la république.

La France est en même temps agricole, commerciale et maritime. La France agricole et commerciale n'a besoin que des mêmes dispositions d'instruction publique ; mais la France maritime exige quelque différence : voici donc ce qu'il conviendroit de faire à cet égard.

J'ai dit dans le chapitre précédent, qu'il falloit choisir et établir dans chaque municipalité deux hommes assez savants pour être à même de montrer à lire et à écrire, et qui possédassent passable-

(1) Dans mon plan d'éducation, je ne parle point de l'éducation propre à faire des généraux et des magistrats, parce que dans une république ; il ne faut à un général qu'un courage éclairé et un patriotisme ardent, et au magistrat que de la probité et du jugement ; or ces vertus sont nécessairement le résultat de mon plan d'éducation.

ment les lois et la médecine, l'arpentage et le toisé. On choisira donc de même dans les villes maritimes deux hommes qui possèdent ces arts, mais on exigera de plus qu'ils sachent la navigation; il faut que cette science entre comme partie essentielle dans l'éducation. Il faut donc que les enfans de ces villes maritimes, ainsi que ceux qui débarquent dans ces villes et qui sont destinés à la navigation ou au commerce maritime, soient tenus de se livrer à cette étude. Je vais donner une idée de la méthode à suivre dans cette éducation. Nous pouvons la considérer sous les rapports de la science, de la morale et du phisique, c'est-à-dire, de la conservation des individus et de la santé.

Jusqu'à présent dans nos villes maritimes l'on n'a parlé aux élèves que géométrie, que construction des navires, que bois et cordages, connoissances des plus nécessaires sans doute, mais bien insuffisante pour faire des marins savans. Le plus grand maître dans cette science, comme dans presque toutes les autres, est la pratique; c'est par elle que l'on acquiert réellement et que l'on peut tout approfondir; la théorie n'est que l'a b c de toutes ces connoissances; c'est la pratique qui les créé et les grave dans nos esprits; ainsi je voudrois que tous les jeunes marins apprissent sur les vaisseaux mêmes les connoissances nécessaires à la marine; je voudrois qu'ils fussent censés n'avoir fini leurs études qu'après avoir fait plusieurs mois de mer; c'est contre les vents, c'est au milieu des orages, c'est dans le désordre des tempêtes, c'est au milieu du calme d'une mer tranquille, qu'ils recevront les leçons les plus utiles; c'est là qu'ils apprendront la manière de se servir des instrumens de marine dont ils n'avoient vu

l'usage qu'en miniature, si l'on peut s'exprimer ainsi. C'est là qu'ils apprendront la manière utile de se servir de l'octant ; c'es sur le vaste sein des mers qu'ils chercheront l'interprétation des livres qui traîtent de la marine ; c'est là qu'ils s'instruiront dans le grand art pratique des manœuvres et des évolutions. Que l'on ne s'imagine point que mon imagination devance la possibilité d'une connoissance aussi rapide, et que la pratique n'est point tellement efficace qu'on puisse compter sur des prodiges d'instruction ; mais ne croyons pas non plus que la marine soit si difficile à posséder que l'on se l'imagine. Tout homme qui possède les premiers élémens de la géométrie peut apprendre en très-peu de temps la navigation avec le grand maître de la pratique. L'étude la plus difficile de cette science, est celle des termes de tous les cordages, voiles, en un mot des parties qui composent un vaisseau. Celui qui les possède parfaitement est bientôt réputé habile, et il devient par cette connoissance en état de conduire un vaisseau. (1) Aussi voyoit-on toujours nos capitaines et officiers marins se refuser d'instruire les matelots et les novices sur cette partie ; ils craignent que ces élèves instruits comme eux ne deviennent rapidement leurs concurrents. C'est peut-être cette rivalité odieuse qui rendoit la ma-

(1) Je dois ajouter à ceci qu'il ne devroit point y avoir d'écoles dans les villes maritimes qui ne soient munies des livres suivans ; savoir, l'art des armées navales ; un traité des évolutions, par *Paul Host*, et le traité du navire et de la construction, par *Bouguer*, et son traité du pilotage. Il faudroit plus encore, il faudroit qu'il y en eut des exemplaires dans chaque vaisseaux, et même dans les navires.

rine françoise si peu formidable. Voila pour la science qui doit entrer dant l'éducation du navigateur et du marin.

L'établissement de la morale est plus facile encore, car elle consiste dans une suppression, cell des aumôniers ; cette vermine cadavereuse, cette prétraille obscure et lugubre s'emparoit du françois du moment de sa naissance, le poursuivoit dans toute sa carrière et ne le quittoit que dans le tombeau pour recommencer à persécuter encore la génération après lui. Si les prêtres sont dangéreux sur terre, ils le sont bien davantage encore sur mer. Quelle perte n'ont-ils pas à se reprocher, et en effet, on voyoit ces plats hommes, au moindre danger sur mer, inviter les matelots au repentir, par conséquent au découragement, plutôt que de les inviter par leur éloquence à rappeller leur courage, et à se sauver eux et tout l'équipage. Ils leurs donnoient des bénédictions, tandis qu'ils n'avoient besoin que de bras nerveux qui les aidassent. Si l'on ne veut pas faire encore de la marine de la république une marine foible et empêcher ses progrès, il faut se hâter de purger nos vaisseaux de cette vermine corruptrice, et de les remplacer par les hommes que je propose, dont les instructions dirigées comme je l'ai dit, rendront notre marine brillante et heureuse. Il n'y avoit guères que la France qui eut la bizarre mode de livrer nos vaisseaux aux prêtres. L'Angleterre, la Hollande, l'Amérique du nord n'en souffrent aucun sur leurs bords, et leur marine n'en est sans-doute que plus heureusement conduite. Imitons donc nos rivaux ou nos ennemis dans ce qu'ils font de sage et d'utile ; d'ailleurs notre régime de liberté et de philosophie, leur donne une exclusion nécessaire, car autrement si l'on admettoit des

prêtres catholiques sur les vaisseaux, comme il n'y a point de culte privilégié. (1) Après notre constitution, il n'y auroit pas de raison pour empêcher un luthérien, un juif, un calviniste, un quaker de demander un prêtre de sa croyance, et certes, de telles immondices sont trop pernicieux sur nos vaisseaux.

Il me reste à parler du physique ou des moyens de conserver la santé. C'est un objet singulièrement important que la pratique de la médecine et de la chirurgie sur nos vaisseaux.

La médecine et la chirurgie s'y exercent de la manière la plus barbare; il règne dans cette partie si essentielle des abus monstrueux qu'il est tems enfin de réformer. L'ignorance et l'avarice se liguent ensemble, se servent mutuellement, et s'embarrassent peu de sacrifier les victimes destinéespar la maladie à passer sous leurs griffes mortelles, pourvu que leurs avantages réciproques se trouvent à les sacrifier.

La plupart des apothicaires saisissent avec avidité les occasions de se défaire des remèdes vieux, des drogues anciennes, à moitié corrompues; le médecin inepte les employe sans motifs, et les malades en périssent; le chirurgien inhabile vient encore ajouter a ces assassinats par sa maladresse et sa sottise.

Il faut avouer cependant qu'il est difficile de

---

(1) Point de culte privilégié! Je me trompe; on salarie encore le culte catholique, et pourquoi les autres fanatiques et superstitieux ne me feraient-ils pas payer leurs escamoteurs? Il n'y a pas de raisons pour que je paye plutot les marionettes de Pierre que celle de Jean, puisque je ne vais voir ni les unes ni les autres.

conserver les remèdes dont l'on fait usage ordinairement sur les vaisseaux, quant même ils seroient bons au moment de l'embarquement. Mille causes concourent à les corrompre, soit la chaleur du vaisseau, soit l'eau de la pompe presque toujours croupissante, *etc.* mais la barbarie, c'est qu'on en fait usage malgré leur corruption, au détriment des marins et par conséquent de la marine.

Mais il y a remède à tous ces grands inconvéniens, et je vais les proposer.

Il est évident que ces inconvéniens doivent être assez généralement attribués au médecin, qui, au lieu de s'en tenir aux connoissances les plus utiles de son art, et qui sont toujours les plus simples, tombe dans une espèce de métaphysique obscure, et ne sait plus ce qu'il ordonne; ensuite, quoiqu'il n'ignore point que les remèdes que l'on met dans les vaisseaux doivent être à l'abri de la corruption et faciles à composer, il n'en surcharge pas moins l'apothicairerie du vaisseau de remèdes de toutes espèces, sans choix, sans examen, remèdes qui coutent à l'état des sommes considérables. Détruisons cet abus, et nous aurons bien mérité de l'humanité et de la république.

Tout le monde sait que les principales maladies des marins sont le scorbut, la maladie vénérienne et les fièvres; il ne s'agit donc que d'avoir un parfait anti-scorbutique, anti-vénérien et fébrifuge, dont l'usage puisse non-seulement guérir radicalement les malades, mais prévenir la maladie et entretenir la santé. Plusieurs ont développé dans des volumes immenses la bonté de leurs procédés, pour parvenir à ce résultat heureux. Ils ont embelli leurs réveries ou leur charlatanisme de brillants mots et de longues phrases;

et moi je dirai simplement comme cet ancien ; *ce qu'ils ont promis, je l'exécuterai* ; et voici ma preuve.

L'on connoit les propriétés du gayac, son utilité précieuse. Je prétends que cet arbre doit faire la base de la médecine maritime ; j'en ai composé un elexir, dont 18 ans d'expérience et de voyages sur mer m'ont assuré l'efficacité. Avec ce seul remède j'ai bravé toutes les maladies auxquelles on est exposé sur les vaisseaux, et ce remède n'est je le répète, que l'élexir du gayac ; il est vrai que composé sur les lieux mêmes, j'y ai adapté les procédés les plus soigneux pour le rendre parfait et c'est là sans-doute ce qui assure sa vertu. Ce remède que je présente franchement comme un remède universel, et qui, je l'espère, m'assurera quelques droits à la confiance et à la reconnoissance même de mes concitoyens lorsqu'il sera plus connu, est presque le seul qui soit utile sur mer, sans être sujet à la corruption. Il est nombre de petits remèdes qui sont plus utiles et guérissent plus vîte que les plus recherchés (1), et c'est ce qui se réalise avec mon élexir. Il suffit en effet pour guérir les marins de toutes les maladies qu'ils peuvent avoir, et pour prévenir même ces ma-

(1) Voici quelques preuves. Supposons qu'un marin ait une tumeur quelconque, qu'elle soit si avancée en maturité qu'il fallut la faire venir en suppuration, on peut avec de la farine de froment, dont on fait une pâte avec une décoction de savon dans de l'eau ordinaire, en y joignant un jaune d'œuf, ce qui est le meilleur suppuratif et detersif qu'on puisse désirer, et ce remede même suffit pour guérir la plaie. Ne veut-on qu'un résolutif, il suffit de la pâte faite avec de l'eau de mer ou un-peu de levain. Un marin a-t-il le malheur de faire quelque chûte, qui cause une forte contusion, la mie de pain bouillie

ladies. On voit d'après cela un avantage à s'en servir, sans compter qu'il en coûtera infiniment moins à la nation, et qu'il n'exige pas que ceux qui l'administre sachent ni grec ni latin, puisque toute personne prudente et sensée peut le mettre en usage. On voit d'après ce que je viens de dire, qu'il ne seroit plus nécessaire d'avoir un médecin savant en métaphysique, et ignorant en pratique sur nos vaisseaux; les deux hommes dont j'ai parlé au commencement de ce chapitre, remplaceraient et les prêtres et les instituteurs et les médecins; et certes, alors nous pourrions nous vanter d'avoir bientôt une marine florissante, et qui serait rapidement portée à la plus grande perfection.

L'on voit que mon plan d'éducation est court, simple, et d'une exécution facile. Eh bien! j'ose dire que si nos législateurs, bien pénétrés de l'importance de l'éducation pour la marine, consentaient à adopter mes idées, l'on verroit bientôt notre marine acquérir cette supériorité que tant de raisons tirées de ses propres forces, devraient déjà lui assurer. Jettons un coup-d'œil rapide sur les forces maritimes des nations de l'Europe.

La marine anglaise est formidable, sans-doute, mais à quoi doit-on attribuer ses forces? à l'éducation, aux encouragemens que ses souverains et sur-tout Elisabeth, lui ont donnés, c'est la seule

---

avec du vin, avec un peu d'eau de la mer et de sucre, ne manquera jamais d'y remedier promptement. S'il y a fracture on ne doit se servir pour la guérison que de cette décoction, toutefois après que les parties ont été remises à leur lieu. Voilà bien de petits remèdes qui guérissent de grands maux.

Joignez à ces petits remèdes, le suif, le miel et la case; voilà la pharmacie universelle.

cause de sa perfection, c'est elle qui a suppléé à sa population ; mais si ce premier avantage se trouvoit réuni au second, il se formerait de leur union une force invincible et bien supérieure à celle d'une éducation même empreinte depuis plusieurs siècles; et c'est ce qui arriverait entre l'Angleterre et la France, car l'éducation étant égale, qui ne sait que le territoire et la population d'Angleterre ne sont à l'égard de la France, que comme 1 est à 4. Sa supériorité serait donc décidée sur cette orgueilleuse rivale qui ose prendre le titre de reine de la mer; mais ce ne serait point seulement sur elle que la France l'emporterait, ce serait sur la Hollande, qui n'est formidable que par les marins qu'elle acquiert à force d'argent des pays étrangers, ou que souvent elle prend de force; ce seroit sur la Russie, qui quoique plus grande que la France, n'a qu'une population du quart de son territoire ; ce seroit sur la marine espagnole, (1) qui au surplus ne peut devenir formidable changeant son éducation, et qui ne peut changer son éducation qu'en changeant son gouvernement, ce qui ne paraît pas facile d'après les préjugés insinués par les prêtres, l'entêtement passé dans leur caractère, d'après leur alliance avec les maures, et leur dure conception ou imbécillité, puisée dans

(1) Je ne parle point de l'Amérique du nord, dont la marine naissante, ainsi que sa population, ne peut devenir formidable que par les attraits séducteurs qu'elle sait offrir aux Français, en leur présentant les terres imaginaires du Sciote ; mais si la France sait porter un obstacle politique à cette séduction, peut-être l'Amérique du nord ne sera en état dans un siècle de mettre 10 vaisseaux de ligne sur mer. Je ne parle pas non plus de la marine des autres puissances du monde, qui ne peuvent en aucune manière, entrer en concurrence avec la France.

le sang ou les alliances avec les nègres d'Afrique, dont ils portent sur la figure la couleur et la bétise. Voici un trait d'histoire assez analogue à ce que je dis sur l'Espagne.

En 1588, il sortit des ports d'Espagne une armée navale, composée de 140 galions et galiasses d'une grandeur extraordinaire, armés d'un nombre considerable de machines destructives et de plus de deux mille sept cents pièces de gros canons, et environ trente mille matelots ou soldats avec la plus grande partie de la noblesse d'Espagne. Cette flotte formidable était accompagnée d'un nombre prodigieux de bâtimens de charges, qui portaient des vivres et munitions pour six mois. Eh bien ! cette armée si terrible, s'est anéantie elle-même à sa première sortie, non-seulement par l'ineptie de son général, le duc Médinia Sidonia, mais encore par celle de tous les officiers, matelots, et il n'y eut presque que cet amiral qui survécut à ce désastre, pour aller en porter la triste nouvelle en Espagne.

On peut conclure de là qu'il ne s'agit pas seulement d'avoir une grande quantité de navires, de guerre, de canons, de munitions, de généraux, d'officiers et de matelots. Il faut que ceux qui sont chargés du commandement ou de l'exécution, soient instruits sur l'objet de leur commandement, ou de cette exécution, qu'ils joignent encore la pratique à leur théorie, ou bien, tout entre leurs mains finit par se perdre et se détruire.

Si dès le commencement de la révolution les Français ne s'étaient pas familiarisé avec les armes de toute espèce; ils n'auraient pû résister aux despotes coalisés contr'eux, et dont les efforts impuissans viennent se briser et se détruire contre la valeur française, qui de plus en plus s'augmente

par la pratique ; ce qui annonce que la France ne tardera pas a être victorieuse de tous ses ennemis. Mais pour y réussir plus promptement, il faut instruire le peuple sur les fausses maximes qu'on lui a toujours prêchées ; il faut achever de le désabuser de quelques préjugés qu'il conserve encore. Il faut lui prêcher l'union, la haine des prêtres et l'amour de la Patrie. Je crois avoir rempli ma tâche de bon citoyen, en présentant dans cet ouvrage les moyens de parvenir à cet heureux résultat. Législateurs, écrasez les faux moralistes, détruisez leur morale, établissez une éducation facile et pure, et la républiqne est inébranlable ; en vain les fureurs, les trahisons, l'égoïsme, armeront contre elle toutes passions, elle triomphera de leurs efforts, et les citoyens seront heureux.

De l'imprimerie de FIRMIN GOURDIN, Editeur du Journal du matin de la République Française, rue S. Nicaise, n°. 502.